

**Plan national de prévention des déchets 2014-2020. Bilan d'étapes.  
Quelles obligations, quelles conséquences pour la collectivité ?**

# Vers une économie circulaire des matériaux dans les aménagement et les constructions publics

Agathe DENOT

Cheffe de projet Déchets–Eau Souterraine–Sols Pollués

[Agathe.denot@cerema.fr](mailto:Agathe.denot@cerema.fr)



## Plan national de prévention des déchets 2014-2020. Bilan d'étapes. Quelles obligations, quelles conséquences pour la collectivité ?

### Les raisons de s'engager : un atout pour les territoires

- Préserver les ressources naturelles non renouvelables, principalement les ressources minérales primaires
- Diminuer les nuisances (Gaz à effet de serre, bruit, trafic de camions)
- Réduire les coûts de gestion des déchets générés par les chantiers du BTP
- Générer une activité économique locale et créer des emplois non délocalisables

## Plan national de prévention des déchets 2014-2020. Bilan d'étapes. Quelles obligations, quelles conséquences pour la collectivité ?

### Les raisons de s'engager : des politiques publiques ambitieuses

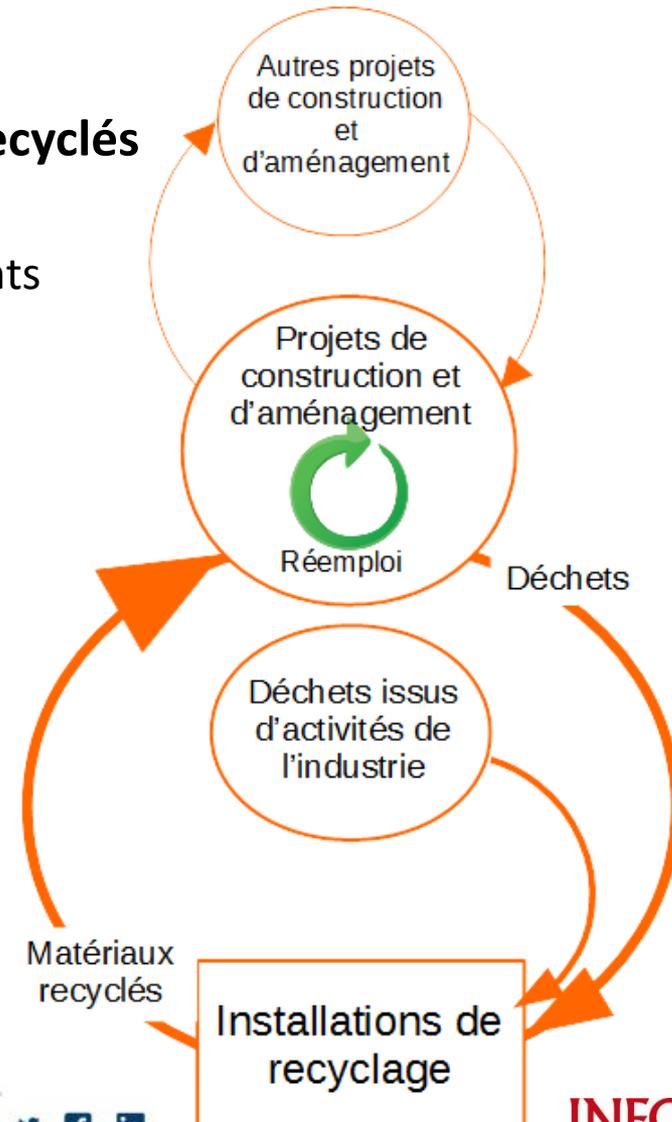
Donneur d'ordre : acteur majeur de l'économie circulaire

- Priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets dans la construction ou l'entretien routier
- Valorisation sous forme matière de 70% des déchets du bâtiment et des travaux publics en 2020
- Notion de commande publique durable et principe de non discrimination des produits issus de la valorisation ou du réemploi

## Plan national de prévention des déchets 2014-2020. Bilan d'étapes. Quelles obligations, quelles conséquences pour la collectivité ?

### Les raisons de s'engager : des matériaux recyclés performants

- Les matériaux recyclés sont issus de gisements connus
- les installations de recyclage sont contrôlées
- les matériaux recyclés :
  - des performances identiques aux matériaux naturels
  - des conditions environnementales maîtrisées



## Plan national de prévention des déchets 2014-2020. Bilan d'étapes. Quelles obligations, quelles conséquences pour la collectivité ?

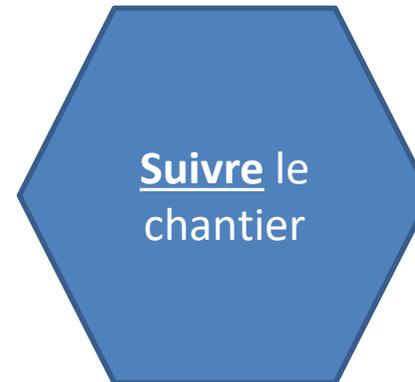
### Mettre de l'économie circulaire dans vos projets



- Diagnostiquer
- Identifier les besoins
- Identifier les usages



- Privilégier le réemploi
- Ne pas discriminer les matériaux



- Assurer la traçabilité
- Contrôler la performance des matériaux
- Capitaliser

## Plan national de prévention des déchets 2014-2020. Bilan d'étapes. Quelles obligations, quelles conséquences pour la collectivité ?

### Retours d'expérience



#### Construction d'une résidence (2019)

- Utilisation de 80 tonnes de béton recyclé,
- 20 % d'impact carbone de moins par rapport à une opération classique
- Coût global maîtrisé

Source : Ville de Chartres



#### Réutilisation des déblais (2006)

- Maîtrise des impacts environnementaux (transport et gaz à effet de serre)
- Economie de 15 350 €

Source : OPTIGEDE



#### Organisation du réemploi des pavés et bordures en granit (2015)

- 50 % de réemploi
- Création d'une plateforme de stockage et de préparation du granit à 15 km de Paris
- Economie de près d'un million d'euros par an

Source : OPTIGEDE

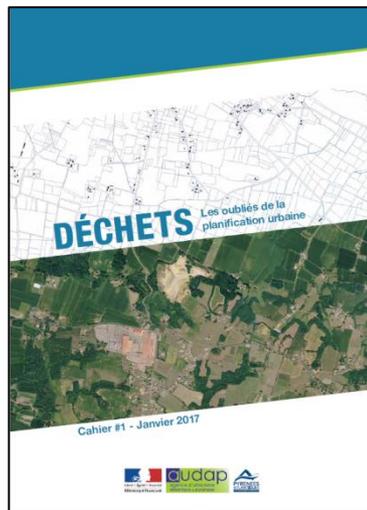
## Plan national de prévention des déchets 2014-2020. Bilan d'étapes. Quelles obligations, quelles conséquences pour la collectivité ?

Pour aller plus loin :



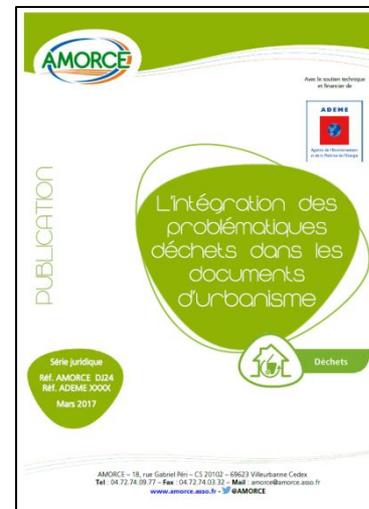
S'engager vers  
l'économie circulaire  
des projets de  
construction et des  
aménagements

<https://www.cerema.fr>



Articuler les  
politiques « déchets »  
et la planification  
urbaine

<http://www.audap.org>



Intégrer la gestion des  
déchets dans les  
documents d'urbanisme

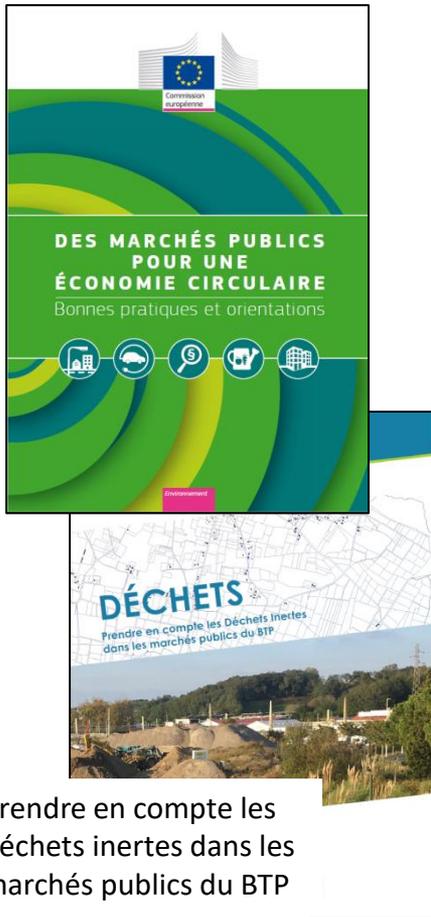
[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)

# Plan national de prévention des déchets 2014-2020. Bilan d'étapes. Quelles obligations, quelles conséquences pour la collectivité ?

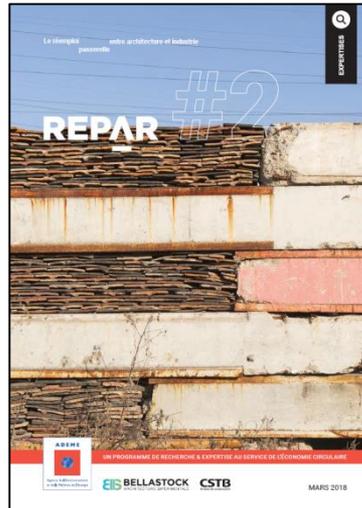
## Pour aller plus loin :

Marchés publics

<https://ec.europa.eu>

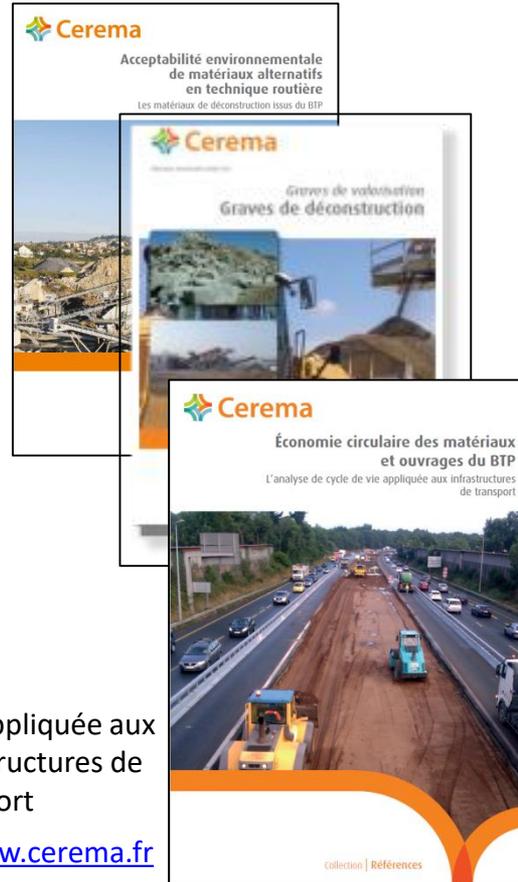


Réemploi d'éléments et de composants de construction



<https://www.ademe.fr>

Valorisation de matériaux alternatifs en technique routière



ACV appliquée aux infrastructures de transport

<https://www.cerema.fr>

Démolition durable



<https://www.ademe.fr>